

## **Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du vendredi 27 juin 2008**

**Présents** : Alexandra ARDIET, Daniel BOBILLIER, Michèle DODANE, Gilles DUMAS, Bernard GRAPPEY, François LECHAILLER, Maryse MILLET, Isabelle MINOTTI, Patrick MODICA, Adeline OUGIER, Thérèse ROBERT, Christophe SIMON, Jean SIMONDON.

**Absents excusés** : Paulina REQUENA, Florent VALOT.

**Secrétaire de séance** : Gilles DUMAS.

### **☞ Désignation des délégués du Conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs**

Dans le cadre des élections sénatoriales qui se dérouleront le dimanche 21 septembre 2008, le conseil municipal a procédé à l'élection de ses délégués. Ont été élus :

- Maryse MILLET, Jean SIMONDON et Bernard GRAPPEY en qualité de titulaire ;
- Alexandra ARDIET, Gilles DUMAS et Christophe SIMON en qualité de suppléant.

### **☞ Compte-rendu du Conseil d'école du 16 juin**

Les prévisions d'effectifs pour la rentrée scolaire de septembre 2008 sont de 82 élèves inscrits.

Un projet pédagogique pour les petits de 2 ans est en cours d'élaboration par le conseil des maîtres avec notamment le détachement de Chloé Vienny pour assister l'agent territorial spécialisé d'école maternelle (ATSEM) à raison d'une heure par jour.

A compter de la rentrée 2008 et suite à la suppression des cours du samedi matin, l'organisation du temps scolaire, approuvée par l'inspecteur d'Académie, comportera 2 heures d'enseignement le mercredi matin, ce qui permettra de maintenir les activités périscolaires du contrat éducatif local.

Les jeux de l'école ont été vérifiés. Ils sont conformes aux normes de sécurité à l'exception du toboggan qui n'est plus sécurisé et qui sera enlevé avant la rentrée. Une étude pour l'achat d'un nouveau toboggan est en cours (coût prévisionnel : 3210 € HT).

Un groupe de travail est chargé d'étudier la réalisation d'une clôture grillagée rigide pour l'enceinte de l'école maternelle.

La métallisation des sols sera effectuée avant la rentrée.

D'autre part, dans la perspective du maintien des effectifs en cohérence avec le PLU, la commission des écoles mènera une réflexion sur un projet global d'extension de l'école (Salle de repos - bibliothèque - salle supplémentaire).

Un projet d'achat de jouets éducatifs pour les plus petits est en cours. Cependant, si des habitants de la commune possèdent des jouets éducatifs dont ils n'auraient plus l'utilité, ils peuvent en faire don à l'école maternelle pour compléter les achats prévus. Merci d'avance aux généreux donateurs.

### **☞ Programme pluriannuel d'investissement et de fonctionnement : priorités à retenir et constitution des groupes-projets**

Le conseil municipal a poursuivi sa réflexion sur un programme pluriannuel d'investissement et de fonctionnement (PPIF). Après avoir complété la liste élaborée lors de la dernière séance du conseil municipal, il a procédé à un premier arbitrage en renonçant d'ores et déjà à certains projets et a réparti la réalisation

d'une pré-étude des projets confirmés entre l'ensemble des conseillers soit au sein de groupes-projets spécifiques soit au sein des commissions.

#### ☞ Convention d'entretien des aménagements paysagers et de cession de l'éclairage public avec le Département pour le rond-point et ses abords

Le conseil autorise le maire à signer la convention d'entretien du rond-point et de ses abords avec le Département qui garde à sa charge l'entretien de la partie centrale du rond-point et des arbres à hautes tiges, la commune récupérant l'entretien des abords.

#### ☞ Centre de loisirs d'été

Le centre de loisirs sans hébergement se déroulera du 7 au 18 juillet ; 11 enfants sont d'ores et déjà inscrits. Des places sont encore disponibles, se renseigner auprès de Chloé Vienny ou en mairie.

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention fixant l'organisation de ce centre de loisirs.

#### ☞ Contrat Territorial Jeunesse

Madame le maire et deux membres du conseil municipal ont rendu compte de leur rencontre avec le responsable du Conseil général ainsi que du déroulement du comité de pilotage auxquels ils ont assisté. Devant la complexité et le flou du projet, le conseil municipal se donne le temps de la réflexion avant de prendre une décision concernant l'adhésion ou la non-adhésion de la commune à ce contrat territorial jeunesse.

#### ☞ Convention de réciprocité entre le Club de tennis de Nancray et la Commune de Gennes

Le conseil autorise le maire à signer une convention de réciprocité avec le club de tennis de Nancray. Celui-ci, offrant aux habitants de Gennes les mêmes conditions d'adhésion qu'à ceux de Nancray, bénéficiera d'une location annuelle de la salle polyvalente au même tarif que les associations de la commune.

#### ☞ Soutien financier aux Virades de l'espoir 2008 de Mamirolle

Le conseil municipal vote une aide de 200 € au profit de l'association "Vaincre la mucoviscidose" pour l'organisation des virades de l'espoir qui se dérouleront à Mamirolle le 28 septembre 2008.

#### ☞ Questions diverses

##### - Aménagement de la place de la Mairie

Le conseil municipal autorise le maire à signer les actes notariés d'acquisition de 2 petites parcelles (13 et 6 centiares).

##### - Plan canicule

Dans le cadre du "plan canicule", le CCAS est chargé de recenser les habitants de la commune âgés de plus de 70 ans ainsi que les personnes handicapées. Adeline OUGIER, responsable déléguée du CCAS, est désignée comme "référant canicule" de la commune.

##### - Classe environnement

Treize enfants de l'école primaire ont participé à une classe environnement aux Longevilles-Mont d'Or en mai dernier. La commune a participé financièrement à cette activité pour une somme de 514,75 € et a émis un titre exécutoire à l'ordre de la coopérative scolaire "Les Galopins de Gennes" d'un montant de 817 €.

##### - Square

Les jeux du square ont été vérifiés. Bien qu'usés, ils sont toujours conformes aux normes de sécurité. Un projet de sécurisation de l'aire de jeu des petits va être élaboré. Il pourrait comprendre le déplacement de la structure sur l'échiquier et la pose d'une barrière de sécurité autour de celui-ci.

##### - Jardins communaux

La municipalité envisage la création de jardins communaux. Avant de lancer ce projet, elle souhaite connaître si cela répond à un besoin des habitants. Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître en mairie.

- Bilan financier ONF

Le bilan financier 2007 fourni par l'ONF fait apparaître une recette brute de 58 869 € soit un revenu de 182 € à l'hectare. En tenant compte des aides liées au reboisement, ce montant s'élève à 60 449 € correspondant à un revenu de 186 € à l'hectare.

- Travaux divers

Le remplacement des baies vitrées de la salle des fêtes (vers l'église) et l'installation d'une ligne téléphonique pour les vestiaires du terrain de foot vont être réalisés.

- Court de tennis

Pour éviter la dégradation irréversible du court de tennis, il est fait appel aux volontaires (joueurs habituels ou occasionnels) pour effectuer un nettoyage de celui-ci.

☞ Informations diverses

- Crèche intercommunale du Plateau

Deux jeunes enfants de la commune sont inscrits à la crèche intercommunale du Plateau à Saône.

- Miss Internet France

Une lettre reçue en mairie nous informe de l'élection de Caroline Josselin, habitante de notre village et Miss Internet Franche-Comté, comme 2<sup>ème</sup> dauphine de Miss Internet France 2008. Le conseil municipal lui adresse ses sincères félicitations.

☞ Rappels

- Réunion publique

La réunion publique de présentation et de concertation du projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU), organisée en présence du bureau d'étude Urbaneo, se déroulera le mercredi 2 juillet 2008 à 18h30 à la salle polyvalente.

- Départ en retraite

La population du village est cordialement invitée à la cérémonie organisée à l'occasion du départ en retraite de l'instituteur M. André BAILLY, le mardi 1<sup>er</sup> juillet 2008 à 18h00 à la salle polyvalente.

☞ Annonces particulières

- Jeune fille, aide-soignante, cherche à s'occuper d'une personne âgée, ménage, ... pour la période du 19 juillet au 19 août avant de reprendre son emploi. Contact au 06 78 97 73 27.
- Une tortue d'eau a été trouvée dans le village. Le propriétaire éventuel ou toute personne souhaitant "adopter" cet animal peut se faire connaître auprès de l'école ou en mairie.
- Le Comité des fêtes rappelle qu'il organise son exposition "Arts et Nature" les 11 et 12 octobre 2008 et que les personnes souhaitant exposer peuvent obtenir les renseignements nécessaires au 03 81 55 89 00.
- Cette année encore, le Comité des fêtes renouvelle son "**opération Abricots**" et vous propose :
  - abricots confiture : 12 € la cagette de 9 à 10 kg
  - nectarines blanches : 6 € la cagette de 4,5 kg
  - nectarines jaunes : 6 € la cagette de 4,5 kg

Merci de passer vos commandes rapidement et avant le **17 juillet dernier délai** auprès de Elisabeth GRAPPEY : 03 81 55 75 76.

Livraison le **22 juillet 2008 au soir**.

**La prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra le vendredi 29 août 2008 à 20h30**